

Sélection 04 des vins de Neuchâtel

Pour la première fois, une sélection de dégustation regroupant l'ensemble des vins de Neuchâtel a été organisée par l'Interprofession vitivinicole neuchâteloise (IVN).

En effet, à ce jour, seuls les cépages *Chasselas* et *Pinot Noir* pour l'*Œil-de-Perdrix* faisaient l'objet d'une dégustation placée sous le contrôle officiel de la branche dans le cadre de l'attribution du label « La Gerle ». Etant donné les sollicitations de plus en plus nombreuses pour faire connaître les meilleurs vins de l'année et l'élargissement de l'éventail des cépages et des types de vins dans le vignoble neuchâtelois, il s'est avéré indispensable de d'élaborer un nouveau système de dégustation, plus professionnel et représentatif.

■ RÈGLEMENT

C'est dans ce sens que le nouveau règlement de la « Sélection des vins de Neuchâtel » a fixé les objectifs suivants :

- encourager la production de vins de qualité;
- favoriser la promotion des vins de Neuchâtel;
- présenter les meilleurs vins de Neuchâtel dans des concours nationaux ou internationaux qui exigent une présélection cantonale.

Au niveau de l'organisation, le déroulement des dégustations s'est fait pour la première fois en conformité avec les normes officielles de l'Organisme International des Vins (OIV), sous le patronage de l'Union Suisse des Œnologues (USOE). Au niveau des vins admis, le concours a été ouvert à tous les vins de Neuchâtel

Sélection d'Or 04

Société	Nom du responsable	Commune	Dénomination du vin
CAVES DU CHÂTEAU D'AUVERNIER	GROSJEAN Thierry	AUVERNIER	Château d'Auvernier Non Filtré
GRILLETTE DOMAINE DE CRESSIER	LUTHI TH. & MARTIN J.-CL.	CRESSIER	Summum Premier (Liquoreux)
CAVE ALAIN GERBER	GERBER Alain	HAUTERIVE	Prélude (Liquoreux)
DOMAINE E. DE MONTMOLLIN FILS	DE MONTMOLLIN Pierre	AUVERNIER	<i>Chardonnay</i> «élevé en barriques de chêne»
CAVES DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL	ZAHND Willy	NEUCHÂTEL	<i>Pinot Noir</i>
CAVE JOCELYN & CINZIA VOUGA	VOUGA Jocelyn	CORTAILLOD	Cortaillod (<i>Chasselas</i>)
CAVE DU CEP	FÉLIX Jacques	CORTAILLOD	<i>Chardonnay</i>
GRILLETTE DOMAINE DE CRESSIER	LUTHI TH. & MARTIN J.-CL.	CRESSIER	<i>Pinot Gris</i> Premier
DOMAINE GRISONI	JEANNERET Christian	CRESSIER	<i>Œil-de-Perdrix</i> «Les Moussières»
L'ARCHE DE NOÉ	DOTH AUX Yves	CORMONDRÈCHE	<i>Gewürztraminer</i>
CAVES DU CHÂTEAU D'AUVERNIER	GROSJEAN Thierry	AUVERNIER	Château d'Auvernier <i>Pinot Noir</i>
CAVE CHANTAL RITTER COCHAND	RITTER COCHAND Chantal	LE LANDERON	Le Landeron (<i>Chasselas</i>)
CAVES CHÂTENAY-BOUVIER SA	BANDERET Francis	BOUDRY	Vaumarcus Domaine du Château (<i>Chasselas</i>)
CAVE DU CEP	FÉLIX Jacques	CORTAILLOD	<i>Œil-de-Perdrix</i>
DOMAINE HÔPITAL DE SOLEURE	KASER Christoph	LE LANDERON	<i>Pinot Noir</i> «Cuvée Wengi»
VINS KELLER	KELLER Boris	VAUMARCUS	Neuchâtel (<i>Chasselas</i>)
DOMAINE DES BALISES	NICOLET Pierre	BEVAIX	<i>Pinot Gris</i>

Les vins sont indiqués dans l'ordre décroissant du nombre de point obtenus; tous ont atteint au minimum 90 points sur 100.

au bénéfice de l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) et de Pays (Vins de Pays des Coteaux Neuchâtelois).

Afin de répondre aux goûts les plus variés et les plus exigeants, un jury mixte, dont un tiers ne provenait pas du monde viticole neuchâtelois, a été désigné. Des professionnels d'autres cantons et des représentants d'autres secteurs que l'encavage, tels la restauration et le commerce vinicole, ont ainsi participé à la sélection 04.



■ RÉSULTATS

En ce qui concerne les résultats, les vins ayant obtenu 90 points ou plus sur 100 au maximum se sont vu décerner l'attribution de la « Sélection d'Or », alors que la « Sélection d'Argent » a récompensé les vins situés entre 83 et 89 points.

Pour cette première, le succès a d'emblée été au rendez-vous, puisque 251 vins ont été présentés par trente-cinq caves au jury de dégustation. Ce sont dix-sept vins en provenance de quatorze caves qui ont obtenu la « Sélection d'Or », alors que la « Sélection d'Argent » a récompensé 154 vins.

Les dix-sept vins « Sélection d'Or » sont présentés dans le tableau de la page 4.

Il ressort de ces résultats que le traditionnel Blanc de Neuchâtel (*Chasselas*) s'est magnifiquement comporté avec cinq représentants en Or, contre trois Rouges de Neuchâtel (*Pinot Noir*), deux *Ceil-de-Perdrix*, deux *Chardonnay*, deux *Pinot Gris*, deux Liqueux et un *Gewürztraminer*. Relevons que tous ces vins, à l'exception d'un Liqueux, ont été élaborés à partir de cépages implantés depuis des décennies dans le vignoble neuchâtelois et qu'ils continuent donc à contribuer à sa notoriété.

Quant aux quatorze caves concernées par l'Or, on relèvera que la Cave du Cep à Cortaillod, les Caves du Château d'Auvernier et le Domaine Grillette de Cressier ont récolté chacun l'Or pour deux de leurs vins, contre un vin à leurs onze collègues.

Nos photos montrent le comité de dégustation en pleine concentration lors de la sélection 04 qui s'est déroulée les 11, 12 et 13 mai derniers dans le magnifique cadre offert par le restaurant-taxi « Le Piano » au Site de Cernier.

Alain Farine, directeur de l'Office des vins et des produits du terroir, Neuchâtel (OVPT)



DATES À RETENIR

Fête des Vendanges: 24-26 septembre 2004, Neuchâtel
Frairie d'automne: vendredi 26 novembre 2004, Boudry

Château de Boudry

Jazz et Vin au Château

Vendredi 1^{er} octobre 2004, 20 heures, ouverture des portes, avec service de vins et restauration du terroir à 18 h 30, avec l'orchestre « Jumpin'Seven » (7 musiciens, style New Orleans).